



Compte rendu CTL du 31 mars 2021

Présents : Mme Martel, Mr Morvan, Mme Larriviere, Mr Gonzalez, Mr Weisphal, Mme Relun
Solidaires Finances Publiques, FO , CGT Finances Publiques 33

**La tenue d'un CTL en distanciel et en audio est complexe (expression à tour de rôle).
Nous regrettons que les sujets abordés ne puissent pas être assez discutés et débattus.**

**Pain béni pour notre direction : expressions des OS raccourcies d'un côté, discours à rallonge
et langue de bois de l'autre ...**

➤ Télétravail

300 nouveaux ordinateurs devraient arriver d'ici peu.

La Direction refuse de fournir les chiffres du nombre de télétravailleurs par service ou par site (y aurait il anguille sous roche ???) mais indique qu'avec l'arrivée de ces nouveaux ordinateurs 60 % des agents du département seront équipés pour télétravailler.

Pour les SIP le taux d'équipement est de près de 80 %

Taux d'équipement des agents ou télétravail réel la nuance est grande....

➤ Nouveau Réseau de Proximité

Comme toujours, beaucoup de blabla et d'enfumage, peu de réponses sinon à rallonges (on ne sait jamais si à force de noyer le poisson on pouvait oublier la question qu'on vient de poser !!!).

Et à chaque question le même refrain : « *on y travaille, croyez bien qu'on vous en dira plus au moment voulu* ».

Du coup, rien de bien neuf sous le soleil :

- Mise en place du SDIF (Service Départemental des Impôts Fonciers) au 01/09/21

Installation définitive au 01/09/2022

Le SDIF sera éclaté sur 3 sites : Langon (siège), Libourne et Bordeaux Cité (antennes... pérennes ?).

Tranfert progressif des emplois et des missions :

- au 01/09/2021 transfert de l'activité foncière du SIP de Libourne, de Lesparre, de Blaye, de La Réole et de Langon,

- au 01/09/2022 transfert de celle du SIP d'Arcachon, de Cenon, de Mérignac, et du SIP Pessac-Talence.

Aménagement des locaux :

- Libourne : aménagements en réflexion (« *on y travaille, croyez bien qu'on vous en dira plus au moment voulu* »...).

Devrait faire l'objet d'une présentation en CHSCT si la Direction « n'oublie » pas comme cela a été le cas pour d'autres sites...

- Langon : là aussi la Direction réfléchit aux aménagements, mais le site serait en capacité d'accueillir les 29 agents, la place ne manquerait pas y compris pour l'arrivée des collègues du SIP La Réole...

- A Bordeaux (41 personnes), le problème des m2 n'est pas résolu à ce jour « *on y travaille, croyez bien qu'on vous en dira plus au moment voulu* ».

Mais le sera t-il au 01/09/2022, date à laquelle le SDIF départemental de plein exercice sera définitivement implanté, d'autant que l'idée qui circule serait d'attendre que le SIE PESSAC parte à ARCACHON pour récupérer les m2 libérés sur la cité administrative.
Sauf que ce départ est (pour l'instant) prévu au 01/09/2023....

- Transfert du SIE de Langon vers le SIE de Cenon en 2022

Selon la Direction, le travail à distance et le télétravail sont toujours une option d'actualité pour les agents concernés.

Attention néanmoins, nous vous rappelons que l'accord pour le télétravail dépend du chef de service.

Quant à la promesse faite aux agents par la Direction de pouvoir changer de métier et de rester sur le site de Langon, elle est partie en fumée.... **Les promesses n'engagent que ceux qui y croient...**

- Transfert du SIP ARCACHON à AUDENGE au 01/09/2022

36 emplois seront transférés au 01/01/2022 de la Trésorerie de Belin Beliet et d'Audenge vers le SIP d'Arcachon (transfert théorique pour les agents d'Audenge qui restent physiquement sur leur poste). Puis au 01/09/2022, le SIP d'Audenge sera créé et l'ensemble des emplois du SIP d'Arcachon y seront transférés.

Aménagement des locaux d'Audenge : actuellement ils ne peuvent accueillir autant de personnes, mais côté Direction *«on y travaille, croyez bien qu'on vous en dira plus au moment voulu»...*

Et quant à l'organisation du travail en 3 pôles (assiette/recouvrement/accueil tout niveau) évoqué par les représentants de la direction lors de leur visite à la Trésorerie d'Audenge, la directrice refuse d'en parler estimant que l'organisation des services ne relève pas des compétences du CTL mais de celles du chef de service...

Sauf que ce n'est visiblement pas le chef de service qui l'a évoqué, mais bien la Direction et que les agents sont loin de s'y associer....

- Fusion des SPF (Service de Publicité Foncière)

L'organisation départementale de la mission SPF sera totalement aboutie au 17 mai 2021 : plus qu'un SPF en Gironde à Libourne (siège) qui traitera de 55 % de la charge, avec une antenne sur Bordeaux qui traitera les 45% restant.

Dans les documents fournis par la Direction sur le NRP, il n'est nul part mentionné le sort réservé aux A et A+. La question a été soulevée lors de ce CTL pour savoir ce qui leur est réservé.

Apparemment une réflexion et des échanges sont en cours entre les encadrants et la Direction sur leur devenir.

La Direction a précisé que les agents qui ont des interrogations peuvent interroger directement Mr Vitry et Mr Weisphal.

Le détail service par service des projets du Nouveau Réseau de Proximité et de la Démétropolisation est en ligne sur le site <http://www.dgfip.cgt.fr/33/>

➤ Accueil généraliste

L'accueil généraliste correspond à une volonté de « simplification » du parcours de l'utilisateur et sera assuré dans les SGC, les SIP et les Trésoreries. Les agents devront répondre aux questions « simples » sur tous les domaines de compétence DGFIP (fiscalité publique locale, professionnelle, ou personnelle)/

Mais que les agents concernés ne s'inquiètent pas, la Direction leur assurera une expresse en quelques jours et auront à disposition un kit des « questions simples »

Sachant que lorsqu'ils se déplacent les usagers n'ont jamais qu'une question et rarement « simple », les agents dédiés à l'accueil apprécieront...

L'accueil généraliste risque vite de se transformer en transfert de questions vers les services « back-office ».

➤ **CRT**

Des plateformes téléphoniques sont mises en place sur les plus grands sites du département pour la campagne IR. Seul le CRT de la Cité administrative commun aux SIP Pessac-Talence a vocation à être pérennisé hors campagne.

➤ **Campagne IR**

9 agents EDR viendront en renfort téléphonique.

Du 17/05 au 01/06 il y aura 10 agents supplémentaires y participeront (pas forcément EDR)

Un N°appel national gratuit 0800 aboutissant sur une dizaine de plateformes téléphoniques dédiées est mis en place pour la campagne IR.

➤ **Fonds de solidarité**

Depuis le début d'année et compte tenu de la montée en puissance du FDS, les SIE sont inclus dans le traitement des dossiers.

L'attention de la directrice est attirée sur le volume des sommes remboursées sans réel contrôle.

Réponse : les PCE font et continueront à faire du contrôle a posteriori.

Jusqu'à présent, le volume global de demandes était traité à 30 % par les SIE et à 70 % par les PCE.

Pour 2021, les PCE seront « soulagés » de cette tâche par 7 contractuels, installés depuis la mi-Mars à la Direction (et jusqu'au 15/08) qui prendront en charge 30 % du flux.

A ce jour 204 000 dossiers d'aide ont été traités sur le département parmi lesquels 32 000 ont été traités manuellement pour des contrôles à priori et 2500 contrôlés à posteriori.

1300 dossiers ont été recensés en doublon et attribués à la division des pros.

De nombreux problèmes ont été remontés par les agents des services en charge du FDS : demandes e-contact envoyées à tort dans les SIP puis retransférées dans les SIE, absence de formation efficace des agents, dossiers bloqués en Direction...

Le traitement du FDS est présenté comme la super-priorité, quid des tâches quotidiennes déjà difficiles sans personnel suffisant ?

Madame MARTEL concède que la formation est effectivement à développer mais que la parution tardive des décrets n'a pas permis de s'organiser assez efficacement. Quant aux e-contacts le problème est remonté à la Centrale. Aucune réponse n'a en revanche été apportée à la priorisation des tâches et à l'organisation quotidienne du travail : c'est l'affaire des chefs de service comme elle aime à le répéter !

➤ **Référentiel des structures comptables**

Ce référentiel est publié chaque année au niveau national et sera finalisé en 2023.

Avec le NRP de nombreux postes comptables disparaissent et les postes restants sont principalement de 1^{ère} et 2^e catégorie (les C1 représentent + de 60 % des postes en Gironde).

Avec ces modifications et le nouveau positionnement des SGC, de nombreux cadres sont laissés sur le bord de la route et ne peuvent plus avoir un vrai déroulement de carrière.

Un certain nombre de comptables vont se retrouver sur des postes d'encadrement en tant qu'adjoint ou sur les nouveaux métiers de CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux).

La Direction affirme avoir rencontré la totalité des comptables suite à ces changements pour tracer leurs perspectives.

➤ **Suppression des espèces : mise en oeuvre du marché dépôts-retraits d'espèces auprès de La Banque postale**

A compter du 30/04/2021 La banque postale assurera les dépôts et les retraits des espèces pour le compte de la DGFIP.

Les régisseurs des collectivités locales devront s'inscrire sur des plateformes dédiées et sélectionner un bureau de poste pour retirer ou déposer des espèces.

En Gironde 84 bureaux de poste vont assurer ce service.

Après le paiement chez les buralistes c'est une nouvelle mission DGFIP qui nous est retirée et confiée à des entreprises extérieures.

Pour la CGT, nous déplorons la perte de la gestion des espèces qui est une véritable mission de service public.

En parallèle nous avons souhaité interpellier la directrice sur un article paru dans la presse locale où un buraliste se permettait de remettre en cause notre savoir faire sur l'accueil.

La directrice ne souhaite pas intervenir et faire un droit de réponse mais dit cependant défendre ses agents.....ce qui nous laisse sceptique....

➤ **Assistants digitaux amendes**

La Gironde (pour une fois!) n'est pas département préfigurateur mais ce nouvel « assistant » arrive dès le mois de mai 2021.

Selon la direction, l'objectif de cet assistant digital est de réduire les tâches de « faibles valeur ajoutée » (traitement des virements et du recouvrement des atd). Les agents positionnés sur ces tâches apprécieront et on ne peut que craindre à court terme de nouvelles suppressions d'emplois.

Le CTL s'est clôturé par l'annonce du remplacement de Mr Morvan (départ en retraite) par Mr Roland Cabanel.

Comme mentionné dans la déclaration liminaire lue en début de CTL, la CGT Finances Publiques 33 déplore que tout soit dans l'affichage et l'illusion, au détriment des agents et du service rendu à l'usager ...

La Direction tente de faire croire qu'en Gironde il existe encore un dialogue social, mais la réalité est qu'il est devenu inexistant, tandis que celui avec les agents n'est que mensonge...

Comment voir les choses autrement quand la Direction n'apporte pas de réponse aux questions légitimes des agents inquiets de leur sort ou change de version en court de route ?

Le NRP est une énorme mascarade qui se traduit par une grande souffrance humaine chez les agents impactés qui n'ont aucune vision de leur avenir même à court terme.

Le manque de considération de notre Direction pour les agents du département est de plus en plus criant, considérant ces derniers comme des pions que l'on déplace sur une carte....

La CGT Finances Publiques 33 revendique toujours l'abandon du Nouveau Réseau de Proximité, de la Démétropolisation, le maintien des structures DGFIP de pleine compétence et l'arrêt des suppressions d'emplois pour qu'enfin les moyens soient à la hauteur des ambitions : un accueil de qualité et une présence sur tout le territoire !!!